

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 12 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 12 décembre 2016 à 19 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Réналd Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde, le trésorier M. Marco Pilon et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

16-12-1006 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 12 décembre 2016 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2017
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

16-12-1007 Adoption du budget 2017

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2017 où sont présentés des revenus de fonctionnement de 72 066 429 \$, des charges de fonctionnement de 62 048 585 \$ ainsi que des charges et autres affectations aux fins fiscales totalisant 10 017 844 \$ incluant une affectation du surplus accumulé non affecté à l'exercice suivant de 10 000 \$ et une somme de 779 494 \$ déjà affectée à l'exercice suivant;

DE publier dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité un document explicatif du budget tel que le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

16-12-1008 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019 totalisant un montant de l'ordre de 94 054 932 \$ réparties comme suit :

2017	33 512 150 \$
2018	25 755 258 \$
2019	34 787 524 \$

soit, par les présentes, adopté.

« ADOPTÉE »

16-12-1009 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

16-12-1010 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 07 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe